le Réveil Agricole

La vulgarisation des bonnes pratiques culturales

Alors que l'Agriculture était avant guerre considérée dans nombre de milieux comme une profession inférieure, chacun reconnaît maintenant qu'elle est notre première industrie nationale et notre plus abondante source de richesses, qu'il convient de faire progresser sans arrêt.

Les améliorations réalisées au cours de ces dernières années sont déjà considérables, mais nous devons viser vers une production toujours accrue, par l'emploi des forces que la science met au service de toutes les autres industries.

Les difficultés de l'heure présente, obligent d'ailleurs les exploiteurs à tirer le meilleur parti de leur sol, de leur élevage, pour abaisser le plus possible les prix de revient et pouvoir plus efficacement lutter contre la concurrence étrangère, contre cette évolution indispensable, bien peu nombreux sont ceux qui oseront invoquer le respect immuable de l'esprit de tradition, encore ancré, dans certaines ds nos campagnes. En général, aujourd'hui, le rural est plus instruit et s'intéresse davantage aux méthodes modernes de culture. Il cherche à faire mieux que ses devanciers, et n'hésite pas à expérimenter, instruments, semences et engrais nouveaux qui lui sont préconisés.

Dans ce domaine de l'expérimentation, le praticien doit se montrer très prudent et ne soumettre à des essais de culture, ou d'alimentation, que des produits qui ont déjà fait leurs preuves. Par ces essais, organisés sur une petite échelle, par conséquent à risques fort limités, il peut arriver à déterminer par exemple, les meilleures variétés de céréales à cultiver sur ses terres, les engrais qui donnent les résultats les plus avantageux, l'époque la plus propice de leur emploi, etc.

C'est sur ces démonstrations répétées, que le progrès peut pénétrer peu à peu dans nos campagnes. L'expérimentateur en tire d'utiles enseignements, et ses voisins ne manquent pas non plus de profiter des exemples qui leur sont données.

Les divers services du Ministère de l'Agriculture, des exploitants même, techniciens avertis, ont multiplié au cours de ces dernières années les champs d'expériences, les résultats obtenus ont largement contribué à la diffusion des procédés de culture modernes.

L'EMPLOI JUDICIEUX DES ENGRAIS AZOTÉS SUR BLÉ PERMET D'ACCROITRE CONSIDERABLEMENT LES RENDEMENTS

Nous avons signalé en janvier dernier les avantages que présente le nouveau procédé de culture du blé, mis au point par l'agronome italien Gilbertini, procédé qui abaisse de façon très nette le prix de revient du quintal de blé.

La méthode Gilbertini repose sur cette simple observation, que le blé végétant à une température relativement basse — 4 à 5 degrés centigrades — il est très recommandable de lui procurer pendant la période hivernale, des aliments solubles et immédiatement utilisables.

Suivant le promoteur du procédé, cette nutrition hivernale est très importante, c'est en effet pendant cette période apparente de vie ralentie, que la jeune plante fortifie son système radiculaire et se prépare pour le départ de la végétation, et le tallage qui suivra, desquels dépend le plus généralement la réussite de la récolte.

Or, dans notre région, la température diurne est assez souvent supérieure à 4°, pendant l'hiver, et même par les périodes de gel, on voit conramment le thermomètre atteindre 6 et 7° pendant le jour, déterminant un certain développement des jeunes plantes. Dans les conditions ordinaires, les producteurs n'emploient pas d'engrais azoté soluble sur blé à l'automne, les réserves organiques du sol sont incapables de nitrifier, par conséquent de fournir l'aliment réclamé impérieusement par les plantes, il en résulte une véritable « faim d'azote » qui entraîne le dépérissement d'un pourcentage très élevé de jeunes tiges de blé ; celles qui résistent, restent souffreteuses, et ne peuvent atteindre la maturité. C'est pour parer à cet inconvénient que le professeur Gilbertini a conseillé d'appliquer en plusieurs fois l'aliment azoté recherché par la plante.

De nombreux exploitants de la région du Nord ont essayé cette nouvelle méthode l'an dernier ; malgré les mauvaises conditions climatériques que nous avons eues, les cultures de blé expérimentées ont donné des suppléments de rendements fort appréciables, allant de 4 à 6 et même à 10 quintaux.

Voici les résultats obtenus en Seine-et-Oise par M. Laneuville, professeur d'Agriculture, sur des sols médiocres de nature sableuse :

1° Au centre d'apprentissage de Pontoise : avec 400 kilos de supers et 300 kilos de sylvinite, 14 quintaux de grains, 31 quintaux de paille. Même fumure plus 200 kilos de nitrate appliqué en 3 fois, du 31 décembre au 12 mars, 25 quintaux de grains et 54 quintaux de paille.

2° Chez M. Gasieau, lauréat des prix culturaux, sur une terre caillouteuse, médiocre : avec 400 kilos de supers et 200 kil. chlorure potassium, 18 quintaux de grains et 329 quintaux de paille. Même fumure, plus 450 kilos nitrate répandu en 3 fois du 5 janvier au 13 mars, 359 quintaux de grains et 51 quintaux de paille.

Ces exemples sont frappants et retiendront certainement l'attention des cultivateurs. Nous pensons que pour notre région, 3 ou 4 épandages de nitrate sont suffisants espacés de trois semaines en trois semaines de fin décembre au début de mars ; la première application étant faite lorsque le blé a développé sa troisième feuille. Il importe aussi, que l'on apporte une bonne fumure phosphopotassique et que la variété cultivée soit précoce et à paille raide.

La méthode Gilbertini présente un grand intérêt, son emploi généralisé amènera une véritable révolution dans la culture du froment.

LABOR.

la basse cour

L'Exposition des Aviculteurs du Nord au Palais Rameau

Cette exposition récente dépassait au point de vue sportif, tout ce qui se fait sur le continent. Dans toutes celles que nous visitons, au contraire, le côté utilitaire domine. Il nous a même été donné d'en voir en Belgique, ou le côté sportif était tout à fait négligé.

En revanche, toutes sont en progrès considérable ; nous ne rencontrons plus de ces non-valeurs qui faisaient rire dans les premières expositions qui eurent lieu il y a quelques années. Même les races, dites commu-

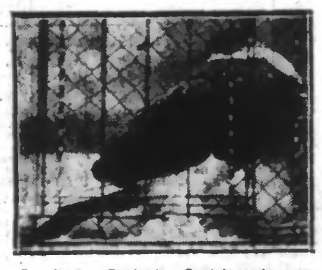

Le pigeon « Boulant », Gantois, qui a remporté le Prix du Président de la République.

nes, qui y sont présentées ont, elles-mêmes, un certain cachet qui les font apprécier.

Nous n'entreprendrons pas de donner une appréciation à ce sujet ; des goûts et des couleurs on ne discute pas. Ce serait vouloir comparer la « Vénus Hottentote » à la « Vénus de Milo ».

Disons cependant que notre esthétique est souvent le contraire de celle des sportifs anglais, laquelle cependant fut acceptée et régna dans toutes les expositions d'animaux de basse-cour depuis la création des sociétés avicoles, dont les principales virent le jour il y a une quarantaine d'années.

On ne concevait, en France, la volaille qu'au titre Méditerranéen, c'est-à-dire ayant l'aspect du Coq Gaulois, le plus près de la « Bankiva », dont nos savants illustres font descendre toutes les races de poules : robustes sans lourdeur, gracieux même, provoquante, poitrine portée en avant, crête en bataille, faucilles longues abondantes gracieusement contournées, tels qu'on les voit sur les étendards des Gaulois ons ancêtres, sur les plaques de ceintrone de nos gardes champêtres et... les paquets de chicorée.

Nous croyons que les laideurs poulitivistes seront toujours bannies de nos poulaillers. Le bon goût et même la fatalsie y régneront en maîtres et des poules de sport descendront insensiblement le type populaire : « Bankiva », « Gaulois », « Leghorn », « Bresse » et ses sous-races, aux formes gracieuses toutes sportives.

Nos sportifs ont-ils pensé à ce revirement, à ce courant nouveau ? Je ne le crois pas et si, de par la vie chère, les volailles anglaises purement sportives tendent de plus en plus à disparaître de nos expositions, ils en sont fort malheureux.

Au Palais-Rameau, on a vu maintenir les vieux programmes avec notamment une série nombreuse et magnifique de « Carneaux » de coulenr admirable, mais tous trop légers d'une demi-livre. La place nous étant mesurée, nous ne pouvons passer tout en revue.

Le Prix du Président de la République fut gagné par un pigeon « Gantois » d'un poids et d'une carrure imposants ; c'est qu'en Belgique l'on a su allier le sportif à l'utilitaire. On sait le résultat de cette nouvelle voie de l'élevage des animaux de basse-cour. Elle place aujourd'hui l'aviculture au rang des principales industries agricoles de ce pays.

Pour accentuer encore cette remarque que faisait beaucoup de monde, on vit donner le Grand Prix des poules et cogs à un coquelet « Leghorn » blanc, d'un caractère tout à fait inconnu des amateurs et de nos élevages ; trop svelte, trop léger, trop petit, pattes trop blanches et coiffé d'une crête trop en l'air, c'est-à-dire tout le contraire de tout ce que nous voyons, mêmes venant d'Angleterre, où la crête des coqs « Leghorn » contourne la nuque chez les sujets les plus hauts primés dans nos expositions.

Voilà l'effet produit ; nos voisins viennent nous battre avec un pigeon de haute utilité et cependant très sportif. Ici, l'on s'amuse à changer du tout au tout le type de la volaille la plus productive au point de vue ponte, en même temps que la plus en vogue.

PIERRE DE LILLE.

CONTRE toutes les maladies INFECTIEUSES employer le CURAZOL de R. MARTIN, à Feignies (Voir plus loin aux annonces)

CHEZ LES ÉLEVEURS DE PORCS

On nous communique : « Les membres de l'U.N.E.P. se sont réunis au ministère de l'Agriculture, sous la présidence de M. le vétérinaire Audebert, éleveur à Tours.

» Après l'exposé de la situation par le Président, le secrétaire général a mis longuement au courant les membres de l'organisation de l'Union, des principales démarches entreprises. Il leur a signalé les campagnes actives poursuivies dans différents journaux et les communications adressées aux directeurs des services agricoles et vétérinaires, aux Présidents de Syndicats agricoles, aux directeurs d'abattoirs et enfin à toutes les personnalités du monde de l'élevage et de l'agriculture.

» Ensuite, il fut procédé à l'examen de la question du porc. L'exposé remarquable du secrétaire général sera adressé à tous les membres de l'U.N.E.P. et il sera publié dans les journaux. La plupart des membres ont pris une part très active à la discussion concernant les mesures à adopter et il convient de citer les judicieuses interventions de M. Bretaud, vice-président de l'U.N.E.P. et de MM. Charoy et Fleury.

» Ayant recherché les causes de la situation actuelle, étudié les mesures déjà prises, les membres se sont mis d'accord sur les mesures à adopter pour porter remède le plus rapidement à la crise actuelle.

» Etant donné que le décret du 19 juillet 1930 n'a apporté aucune amélioration et considérant que par suite d'une lacune de notre tarif douanier, des quantités énormes de produits fabriqués rentrent actuellement en France au détriment de l'élevage national, les membres de l'U.N.E.P. estiment qu'il est avant tout nécessaire d'augmenter immédiatement les droits sur la viande et les produits dérivés du porc, et un barème des nouveaux droits est proposé par le bureau qui a étudié très sérieusement la question.

» L'amélioration du porc et l'étude de son alimentation sont envisagées très rapidement par l'U.N.E.P. De plus, il est décidé qu'une propagande très active sera faite pour réhabiliter la viande de porc auprès des consommateurs.

» Les questions douanières et les problèmes de transport ont ensuite été examinés.

» Enfin, prochainement, tous les membres recevront un questionnaire auquel ils devront répondre d'urgence.

» La situation des petits éleveurs est étudiée et des suggestions sont formulées par M. Plassat et par M. le Président. Un Comité de Patronage de l'Union est créé et les démarches nécessaires seront faites auprès des personnalités compétentes. »

Enfouissez le fumier dès qu'il est répandu

Le fumier perd une grande partie de son efficacité pendant le temps qu'il reste sur le sol, entre le moment de l'épandage et celui de l'enfouissement. Pour faire ressortir l'importance de ces pertes, qui résultent surtout d'un dégagement d'ammoniaque, les services agricoles danois ont organisé des démonstrations dans quinze centres, en y faisant peser la récolte obtenue après application d'une forte dose de fumier enfouie, soit aussitôt après l'épandage, soit six heures, soit vingt-quatre heures, soit quatre jours après ; dans chaque cas, on avait établi aussi une parcelle témoin sans fumier et sur une cinquième parcelle, le fumier était appliqué à dose moindre, mais enfoui aussitôt.

Dans tous les centres, la récolte a baissé régulièrement avec la durée de séjour du fumier à l'air et la demi-dose enfouie aussitôt après son application a toujours donné de meilleurs résultats que la dose entière enfouie après quatre jours.

Extrait de la « Gazette du Village ».

Les exigences en Engrais des Blés à grands rendements

M. Schribaux, professeur à l'Institut national agronomique, a fait une communication à la société nationale d'encouragement à l'agriculture sur les expériences qu'il a entreprises avec le concours de M. Etienne, préparateur à la station d'essais de semences, sur l'amélioration des blés à grand rendement.

Suivant l'expression, très juste, de M. Schribaux, le grain de blé qui pousse dans nos champs n'est pas autre chose qu'une machine de transformation fabricant de la matière vivante avec les éléments inertes tirés du sol et de l'atmosphère. Les blés à grands rendements sont des machines à grand travail ; comme les machines perfectionnées de nos manufactures, elles sont très délicates et perdent en rusticité ce qu'elles gagnent en puissance. Elles consomment nécessairement beaucoup de matières premières, c'est-à-dire beaucoup d'engrais et beaucoup d'eau. Si nous voulons en tirer tout ce qu'elles peuvent donner, il faut leur rendre la tâche aussi facile que possible.

Pour cela, il faut nettoyer complètement les terres, afin de ne pas y laisser de mauvaises herbes, qui sont les premières à profiter des fumures abondantes ; il faut les labourer profondément, pour que les racines du blé, surtout dans les années de sécheresse, puissent aller chercher au loin l'humidité indispensable au développement de la plante. Semer des blés à grands rendements dans des terres mal entretenues, cultivées superficiellement, c'est aller au devant d'un échec certain, quelle que soit la dose d'engrais employée.

Ces notions sont élémentaires, et pourtant le nombre est grand des cultivateurs qui agissent comme s'ils ne les connaissaient pas. C'est par millions d'hectares que se mesurent les champs de blé qu'on a laissé envahir par les herbes ou qui n'ont pas été travaillés à une profondeur suffisante. Dans ces champs-là, les variétés locales peu exigeantes sont mieux à leur place que les variétés à grands rendements.

Ces dernières conviennent donc seulement aux régions où la culture est avancée.

NOUVELLE OFFENSIVE DES CAMPAGNOLS DANS LE CAMBRÉSIS

M. L. Houillon, conseiller d'arrondissement, maire d'Awoingt, président de l'Union syndicale de défense contre les ennemis des cultures des arrondissements de Cambrai, Douai, Valenciennes et Avesnes, vient d'adresser la lettre suivante à MM. les maires et les présidents du syndicat agricole de défense :

« Je suis avisé que les campagnols se montrent à nouveau menaçants sur plusieurs points du Cambrésis, notamment dans le canton du Marcoing.

En conséquence, je vous prie, de bien vouloir en exécution des prescriptions contenues dans l'arrêté de M. le Préfet, du 25 octobre 1927 sur la destruction des rongeurs :

1° Procéder immédiatement à une enquête suivie sur l'existence ou non des rongeurs sur le territoire de votre commune ; dans l'affirmative déterminer l'emplacement des foyers, leur importance et la densité des rongeurs ;

2° Si les rongeurs sont peu nombreux, inviter les cultivateurs intéressés à traiter sans délai les foyers menaçants ;

3° Si la pullulation des rongeurs est inquiétante réunir les cultivateurs et prendre toutes dispositions d'urgence pour qu'un traitement d'ensemble soit organisé sur tout le territoire de votre commune.

Prévenir aussitôt le bureau de l'Union.

Je vous serais obligé, Messieurs, de me rendre compte des résultats de votre enquête et des mesures que vous avez prises. »

A PROPOS DE LA REMONTE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Nous avons, samedi, donné le compte rendu de l'audience tenue la veille par le tribunal correctionnel de Saint-Pol-sur-Ternoise au sujet de l'affaire d'élevage dans laquelle M. Dupire, conseiller général était cité comme principal prévenu. Cinquante et un cultivateurs de la région étaient également accusés par l'administration des haras d'avoir violé les lois de 1885 et 1923 relatives à la protection de l'élevage de la race chevaline.

De très importants témoins vinrent apporter le concours de leurs compétences à ce procès très particulier. Nous avons entendu MM. De Pierses, inspecteur général des haras ; Savagnier, directeur départemental des services vétérinaires ; Monsarrat, inspecteur général honoraire des services vétérinaires ; Delaby, rentier, personnalité d'une très grande autorité ; De Fresnoy, vétérinaire et rédacteur du « Progrès Agricole ». « La meilleure méthode pour améliorer une race, a déclaré M. Ismard, est la sélection. Mais on peut aussi parvenir à des résultats très voisins lorsque l'on opère avec un étalon améliorateur appartenant à une *race dounée*, quand on pratique ce que l'on appelle le croisement continu, ajouta M. Ismard. « Le croisement continu, poursuivit le témoin, est une opération qui a pour résultat essentiel de substituer, lentement et progressivement, une race à une autre, en faisant intervenir à chaque génération, des reproducteurs constamment pris à la même souche. On obtient ainsi successivement des 1/2-sang, des 3/4 de sang, des 7/8 de sang, etc.... ». Et le spécialiste conclut : « Il est évident que, dans une région où il n'existe pas de race déterminée, cette méthode de croisement continu est économiquement intéressante ».

Au cours des débats, qui suivirent Me Henri Marais, défenseur des 52 inculpés dénonça la fausse interprétation de la loi du 8 mars 1923 par l'administration des haras et affirma que M. Dupire ainsi que les autres prévenus n'avaient pas violé la loi ; peut-être avaient-ils enfreint un arrêté ministériel... Me H. Marais souleva l'incompétence du tribunal à ce sujet et réclama l'acquittement.

L'affaire fut mise en délibéré et le président Me Langlart annonça que le *jugement serait rendu dans quatre semaines.*

DES REVENDICATIONS DES MARAICHERS

Une réunion des membres du Parlement représentant les régions maraîchères et fruitières s'est tenue samedi, à 10 h., au Musée Social, sous la présidence de M. Pol-Chevalier, sénateur de la Meuse, président d'honneur, assisté de M. Prévost, président de la Fédération nationale des syndicats de maraichers et de M. Porte, vice-président. L'assemblée a voté les résolutions suivantes :

« La Fédération nationale des syndicats de maraichers, réunie sous la présidence de M. Pol-Chevalier, sénateur de la Meuse, après avoir entendu l'exposé de la situation maraîchère, considérant qu'une crise de mévente sans précédent sévit sur la production maraîchère et fruitière ; que cette crise est imputable principalement à l'exagération des frais de transport qui grèvent les marchandises et aussi à l'insuffisance et parfois à l'absence de protection douanière, réclame instamment des Pouvoirs publics : 1. La suppression de l'impôt sur le transport des marchandises et un aménagement des frais de transport permettant de lutter contre la concurrence étrangère ; 2. L'extension à tous les produits agricoles de la loi du cadenas, au besoin par l'application de tarifs préférentiels ; 3. L'installation d'un droit de douane de 25 fr. aux 100 kilos pour tous les produits maraichers qui ne bénéficient d'aucune protection douanière et notamment pour les produits suivants : ail, oignon, artichaut, carotte, céleri salade, chou, échalote, navet ; 4. Une majoration à l'entrée dans la métropole, l'Afrique du nord et les colonies, des tarifs douaniers actuels de 50 % pour les légumes frais et de 100 % pour les légumes secs, les raisins secs et les fruits de table ; 5. L'exemption du droit de timbre sur les bordereaux de vente et la suppression de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les produits maraichers et fruitiers ; 6. La fin de l'injustice criante qui, dans les adjudications des fumiers d'armée autorise le commerçant à n'acquitter qu'un droit fixe de 22.50 et contraint le cultivateur ou la coopérative agricole à payer un droit proportionnel de 6,60 %.

« La Fédération nationale des syndicats de maraichers compte sur ses dirigeants ainsi que sur les membres du Parlement qui lui ont déjà prêté leur concours, pour faire triompher auprès des Pouvoirs publics ses justes revendications ».

ECHOS ET INFORMATIONS

LES SYNDICATS DE BATTAGE ELECTRIQUE

Dans les syndicats de battage du Dauphiné, le courant est fourni sur la base du tarif agricole de 0,84 le kwh. et le tarif forfaitaire est déterminé après un essai de consommation de la batteuse, suivi par un ingénieur de la société.

Le prix de revient de l'heure de battage varie suivant la puissance de la batteuse entre 12 et 15 francs de l'heure, c'est-à-dire 1 fr. et 1 fr. 50 par quintal de grain battu.

Grosso modo, le battage électrique se traduit par une économie que l'on peut chiffrer à 50 fr. comparativement au battage à la vapeur.

LES COURS DES BLÉS AMÉRICAINS

L'AG.P.B. signale que les Etats-Unis, le Canada et l'Argentine font des efforts désespérés pour écouler leurs importants stocks de blé et en maintenir les cours à un taux de 75 à 80 fr. au quintal. Les résultats sont peu encourageants :

En Argentine les prix sont tombés à 48 fr. le 18 novembre et depuis ils se tiennent à 50-52 fr. Au Canada les cours sont au même niveau, tandis qu'aux Etats-Unis, par suite d'achats massifs effectués par le Farm Board sur le marché de Chicago le prix du quintal atteint 65 fr.

Du côté de la Russie, les exportations ont atteint près de 20 millions de quintaux pendant la période du 1er août au 1er décembre.

LE NETTOYAGE DES RÉCOLTES EN GRAINE

Dans le but d'encourager les agriculteurs beaucerons à nettoyer leurs terres, le conseil général d'Eure-et-Loir a voté un crédit de 230.000 fr., destiné à subventionner les coopératives d'agriculture qui ont fait des achats de pulvérisateurs à acide sulfurique, à raison d'un tiers du prix d'achat jusqu'à concurrence de 2.000 fr.

La Commission permanente a déjà réparti 192.000 fr. à 101 groupements coopératifs.

ENGRAIS ET MAUVAIS TEMPS

Il est inexact de prétendre que les engrais favorisent la verse et qu'il faut en employer le moins possible sur les blés. Au contraire, les engrais sont toujours une source de profit à condition de respecter l'équilibre des fumures. Dans ce cas, si des conditions météorologiques défavorables se produisent, comme cette année, la réduction de rendement causée par la verse sera peu importante, et ainsi se vérifiera une fois le dicton du plateau normand : « Un blé versé, jamais n'appauvrira son maître ».

Si je pense à la Pastille du Roi Soleil, j'ai envie d'être enrhumée.
gaby morlay
LA PASTILLE du ROI SOLEIL
contre la toux.
Dans toutes les pharmacies
6 fr. le boîte

POUR LA FOIRE DE PARIS

Le placement des exposants dans le Salon des Vins est terminé. Le vaste hall de 10.000 mètres carrés réservé à cette section est absolument au complet à l'exception de quelques mètres de gradins. De même l'attribution des places dans les halls du Matériel pour l'Alimentation et dans la section de l'Alimentation — pavillons et kioques — est activement poussée. La encore les retardataires auront peu de chance d'obtenir un emplacement.

Les différents groupes de l'Ameublement terminerontégalement rapidement le placement de leurs exposants. Dans la plupart des sections : Electricité, Mécanique, Bureau moderne, Musique, Bijouterie, etc..., le travail de répartition des emplacements sera achevé dans le courant du mois, soit cinq mois avant l'ouverture de la Foire. On voit l'empressement mis par les producteurs à participer au grand marché annuel de l'industrie française qui doit être particulièrement important cette année, en raison de l'afflux des visiteurs étrangers qui tiendront à visiter, à la fois, la Foire de Paris et l'Exposition Coloniale.

LE CHOMAGE VA ATTEINDRE DEUX MILLE MINEURS ANGLAIS

Deux mille mineurs de la région de Barnsley vont se trouver sans travail à Noël par suite du bas pourcentage de production affiché par le service de contrôle national de la production aux Compagnies minières anglaises.

EMPOISONNÉS PAR DES GATEAUX

En préparant des gâteaux, à Simsee, en Haute-Bavière, la fille d'un paysan a mélangé par erreur, aux ingrédients dont elle se servait, de l'arsenic qui se trouvait dans la maison pour des soins à donner aux chevaux.

Deux enfants de la famille sont morts ; les parents sont à l'agonie.

CHUTE MORTELLE D'UN AVIATEUR

On annonce d'Auckland qu'une avionnette est tombée d'une hauteur de 850 mètres et a pris feu. Le pilote, M. Cyril Olsen, a été tué.

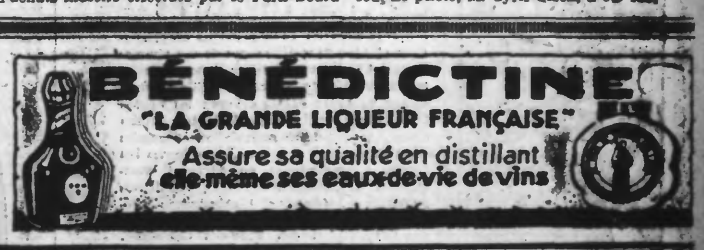

FEUILLETON DU 23 DECEMBRE 1930. — N° 43

LA LUTTE POUR L'AMOUR

par Paul-Yves SEBILLOT

Le vieux monsieur qui attendait la Boscotte lui demanda :

— C'est fait ?

— Oui.

Les yeux du vieillard étincelèrent :

— Morte ?

— Oui.

— Vengé mon fils !

— Vengé mon bonheur !

Ils s'étreignirent dans l'ombre.

Puis le vieillard dit :

— Mon auto va vous reconduire chez vous.

Il frappa aux vitres.

L'automobile stoppa :

— Adieu, fit le vieux Monsieur, adieu !

Et la voiture reprit son train d'enfer.

Toute grisée par le crime commis, la Boscotte se livrait à un demi-sommeil plein de béatitude.

Au bout d'une bonne demi-heure, elle ouvrit les yeux.

— Comment ! Mais je devrais déjà être rentrée !

Elle regarda à travers les vitres :

— Quel est donc ce paysage ?

Elle distinguait des peupliers, un fleuve... Soudain, ce fut l'arrêt brusque.

La Boscotte fut projetée en avant tout étourdie.

Le chauffeur venait d'ouvrir la portière :

— Eh bien, voulut-elle demander, où m'avez-vous conduite ?

Mais l'homme l'avait empoignée de ses mains énormes, et avant qu'elle eût pu jeter un cri d'angoisse, la Boscotte était lancée comme une pierre, là-bas, dans l'eau noire qui se referma sur son petit corps.

TROISIÈME PARTIE

I

SOUS UN CIEL DE FEU

— Duvivier, prends garde au cafard !

Le cafard !

Demandez aux soldats d'Afrique ce que signifie ce mot, et vous verrez leur visage se rembrunir.

C'est une maladie, une sorte de folie de tristesse qui s'empare des plus valeureux.

Celui qui en est atteint maigrit, dépérit, tremble de fièvre. Généralement il déserte son détachement, s'enfuit dans la brousse, puis, au bout de quelques jours, si le ciel de feu ne l'a pas tué, il revient au corps, guéri.

On sait tellement que c'est une maladie que les officiers feignent d'ignorer l'absence illégale et ne prennent aucune sanction contre le déserteur.

Aussi, Goulardy, le légionnaire aux cheveux gris, avait-il des yeux emplis de tendre sollicitude en interrogeant son jeune camarade. Ils étaient à l'abri d'un mur, en surveillant l'horizon de dunes aveuglantes de soleil.

— Non ! répondit laconiquement le pauvre Gaston.

— T'as beau dire non, fit l'autre, je te surveille depuis quelques jours et je trouve que y a rien de bon qui s'prépare pour toi.

— T'occupe pas de mon rata, ou j'crache dans le tien ! s'écria le jeune homme avec humeur.

Loin de s'émouvoir de l'insolence de cette réponse, Goulardy eut l'air plus navré :

— Pauvre petit, murmura-t-il.

La vérité, c'est que Gaston avait lu les journaux de Paris que les officiers prêtaient aux hommes.

Et il avait appris sans ménagement la mort de Maurice Parigot, celle d'Arnold, le déshonneur qui atteignait son nom en la personne de son frère Jacques et l'étrange assassinat de Marlette.

A vrai dire, l'amour qu'il avait eu pour le mannequin, amour qui l'avait entraîné si près de la forfaiture, s'était avec la distance changé en une haine farouche.

Aussi, n'avait-il accueilli la nouvelle du décès de sa maîtresse d'un soir que de seul mot :

— C'est bien fait !

Mais, ce qui l'avait retourné c'était toute cette histoire sanglante.

Son idée fixe, c'était que tout venait de ses relations avec l'espion, car enfin, n'était-ce pas par lui peut-être que la détective avait été tué, n'était-ce pas une machination d'espion que ce crime dont Jacques était accusé ?

Il y croyait d'autant plus, que juste le même jour, on découvrait la mort de Marlette et celle de l'espion.

Oui, le responsable de tous ces meurtres, c'était lui. C'était lui qui, par sa folle, sa stupide passion pour ce mannequin bête autant qu'insensible, avait fait couler tout ce sang.

Ah ! que faire pour se punir de ce crime-là ?

Gaston, en fixant de ses prunelles brûlées par l'ardente lumière le ciel d'Orient songeait tout simplement à s'envoyer, ce soir, dès que les camarades dormiraient, une balle dans la tête.

Se faire sauter le caisson, il n'y a que ça, pensait-il.

— Eh, vieux ?

Gaston ne répondit rien à l'apostrophe de son camarade Goulardy.

Celui-ci dut lui pousser un bon coup de coude dans les côtes pour le réveiller de son rêve :

— Animal ! regarde au lieu de rêvasser !

Et Gaston vit.

Là-bas, à deux kilomètres, il y avait des floltements de choses blanches : on aurait dit un troupeau de moutons ; c'étaient des rebelles.

— Aux armes !

La clameur des deux sentinelles réveilla le camp qui, sous la torride chaleur, faisait la sieste.

— Rappliquons, voulut conseiller Goulardy.

— Pas le temps ! fit Duvivier.

En effet, déjà une trombe humaine de cavaliers était à quelque cent mètres d'eux.

Vouloir rentrer dans le marabout pour se joindre aux camarades, c'était risquer, en priant ceux-ci d'ouvrir, de laisser aussi pénétrer les premiers cavaliers de la harka.

Il ne restait qu'à trouver sur place une mort glorieuse.

— Avance à l'ordre, Duvivier ! commanda le vieux légionnaire.

Gaston obéit et suivit Goulardy qui courait en avant.

Ils s'arrêtèrent dans le lit d'un « oued » desséché et envahi par les broussailles et les cactus, tout fleuri de lauriers roses.

— Nous serons mieux là pour les démolir, fit simplement Goulardy.

Ils s'agenouillèrent et mirent en joue :

— Tu attendras l'ordre pour tirer.

A quelques mètres derrière eux, ils entendirent le bruit métallique des fusils qu'on armait, courir sur le rempart improvisé.

La voix du commandant Chabridon s'éleva, nette et froide dans l'air surchauffé :

— Attention ! A deux cent cinquante mètres... Feu !

Les détonations en coups de fouet des Lebels se confondirent en une seule.

Là-bas, des cavaliers s'écroulaient comme des masses, jetant le désordre et l'effroi dans la ligne blanche.

Pourtant, après quelques secondes d'hésitation, la masse guerrière repartit au galop de charge laissant derrière elle, sur le sable brûlant, des cadavres d'hommes et de chevaux.

Une nouvelle fois la voix de commandement coupa le silence revenu :

— A deux cents mètres... Feu !

Ce fut encore un écroulement chez les agresseurs, puis un flottement, puis un nouveau départ en trombe, accompagné de hurlements frénétiques :

— Allah ! Allah !

— Feu de salve !

La petite mitrailleuse de la Légion entra en jeu.

Un crépitement fou emplissait l'espace, dominant les clameurs de la horde [illegible] lée.

Dans la ruisseau à sec, parmi les plantes épineuses, Goulardy et Duvivier [illegible] aussi calmes qu'à la cible.

— Ne vide pas ton magasin, petit ! avait recommandé le vieux troupier.

Cependant, avec leur habileté, mais aussi avec leur folie coutumière, les cavaliers ennemis tout en chargeant, tiraient sur le marabout changé en fortin par la colonne Chabridon.

Une nappe de balles passa au-dessus des deux légionnaires cachés :

— Ça va mal, déclara le vieux. Ces satanés lascars ont des mausers !

Oui, ça allait mal.

Jugeant par leurs pertes que se lancer à l'assaut du fortin n'était que folie, les cavaliers avaient tourné bride et, [illegible] en trombe, s'étaient reculés jusqu'à [illegible] où leurs premiers morts étaient [illegible].

Là, la moitié de la harka avait [illegible] cher les chevaux et, à leur abri, s'[illegible] à tirailler sur le Marabout où [illegible] le drapeau tricolore.

[illegible]